

ÉTUDE

Évolution des professions de la gestion de l'information : quels sont les défis entourant les identités professionnelles ?¹

Daniel J. Caron²

Le monde de la gestion de l'information est en ébullition. Si l'invention de l'imprimerie a donné aux bibliothécaires, aux archivistes et aux documentalistes des unités physiques de travail comme le livre, le dossier ou encore le document d'archives, le numérique a déjà commencé à bouleverser ce qui avait constitué un acquis pour ces professions. Cette innovation avait permis de développer des approches, des techniques, des normes et un ensemble toujours plus sophistiqué d'outils permettant de maîtriser tant bien que mal la production documentaire des sociétés suivant l'utilisation de certains formats et de certaines règles de production. (Rousseau et Couture 1994) L'écriture était *organisée* et l'organisation de la mémoire allait s'y ajuster. Principal moyen de consignation des traditions et important médium de communication pour plusieurs sociétés, l'écriture occupe toujours une place cruciale dans le fonctionnement social. Ceci va sans compter que l'Humain est par nature «historique»; il bâtit l'avenir à partir des leçons du passé. La production documentaire est à la base de ce fonctionnement et y joue assidûment un rôle indispensable. (Bergeron 1990) Dans ce cadre, il n'est pas surprenant de constater que la production documentaire et sa gestion soient donc depuis longtemps prises pour acquises. Que ce soit pour la consignation des données servant à faire connaître les activités de l'État dans les sociétés démocratiques ou pour la consignation et la distribution des savoirs scientifiques pour le progrès technique, nous ne questionnons plus la raison d'être de ce rôle. (Brian 1994) Au pire, nous remettons parfois en cause ses attributs ou les conséquences des paramètres qui la définissent comme l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels. (Caron et Hunt, 2006; Perez-Reverte 2007³) Cependant, les changements dans l'environnement pourraient remettre en question ces solides assises.

En effet, depuis quelques décennies, le développement fulgurant des technologies de l'information et des communications a provoqué l'entrée en vigueur de nouvelles règles, l'élaboration de questionnements, et même la révision de certaines législations et l'établissement de nouvelles normes internationales sur de multiples aspects. De plus, les pratiques sociales et les habitudes de vie des individus ont grandement changé. (Attali 2006; Castells 1998; Tapscott et Williams 2006) Tout ceci a suscité une prise de conscience quant aux bouleversements à l'œuvre vis-à-vis les utilisations jusqu'ici inédites de la production documentaire et les attentes des citoyens par rapport à ce qui est maintenant possible. (Foray 2006) Cette prise de conscience a permis de soulever des questions fondamentales en ce qui a trait à la manière dont la production documentaire pourra ou devra être gérée dans le futur (Goldenberg-Hart, 2008). Il apparaît de plus en plus clairement que nous vivons une véritable révolution qui dépasse la simple arrivée de formats différents de ceux que nous connaissons. (Foray 2006; Tapscott et Williams 2006) Il ne s'agit pas simplement d'une transformation quant aux unités usuelles avec lesquelles nous étions habitués à travailler; en fait, une série de changements plus profonds se dessine. Ce qui se transforme est la manière usuelle de lire, d'apprendre, de publier et de communiquer. (Attali 2006; Doueïhi 2007) Toute notre relation avec l'écrit est en train d'être réinventée.

Comment répondre à ces modifications? Venant d'un monde en perpétuel mouvement et constante fermentation, les professionnels de l'information sont depuis longtemps à la recherche des techniques les plus raffinées et les plus appropriées pour gérer la mémoire collective. Or, les changements et bouleversements que l'on connaît maintenant peuvent-ils se satisfaire de ces innovations et de ces adaptations récurrentes mais basées pour la plupart sur une réflexion issue du *document papier*? (Dubar 2003)

C'est dans ce contexte que nous souhaitons présenter ici les premiers jalons d'une réflexion sur la *raison d'être* même des professions liées à la gestion de la production documentaire. (Piotet et Sainsaulieu 1994) Premièrement, nous identifierons les principaux éléments formant le nouveau contexte. Deuxièmement, nous discuterons des enjeux auxquels sont confrontés les professionnels de la gestion de l'information et nous verrons quels sont les déterminants qui pourraient influencer l'avenir. Troisièmement, nous présenterons les constatations de travaux préliminaires sur la question des identités professionnelles. Enfin, notre conclusion tentera de formuler une proposition de ce que pourraient être les étapes nécessaires à franchir pour assurer la pérennité de la pertinence sociale et économique des professions de la gestion de l'information.

CONTEXTE

En 2004, la création de Bibliothèque et Archives Canada (BAC) en tant que nouvelle institution du savoir a marqué une étape importante face à la mouvance du domaine de l'information et de la connaissance. (Gouvernement du Canada 2004a) Ce changement institutionnel a été salué ou décrié, mais il n'a surtout pas laissé indifférent. Plusieurs y ont vu un pas avant-gardiste alors que d'autres ont craint le pire. C'est-à-dire la perte d'expertises et de singularités qui jusqu'ici avaient été au cœur de la gestion sociale de la masse documentaire produite. La fusion de la Bibliothèque nationale du

Canada (BNC) et des Archives nationales du Canada (ANC) en une seule organisation aura certainement permis de lancer des débats qui s'imposaient, étant donné les changements environnementaux.

Si ce mouvement institutionnel compose sans contredit une partie de la toile de fond du nouveau contexte de la gestion de la production documentaire canadienne, il faut y apporter certaines précisions pour bien comprendre le questionnement qui en découle au niveau des professions de la gestion de l'information :

1. La fusion de la Bibliothèque nationale du Canada et des Archives nationales du Canada n'est pas que structurelle, car elle provient notamment d'une volonté de proposer une réponse institutionnelle aux diverses transformations de l'environnement de l'information en ce début du troisième millénaire. (Gouvernement du Canada 2004b)
2. Bien au-delà d'un simple exercice administratif, la création de la nouvelle institution était fondée sur la problématique de la production documentaire issue du numérique et de ce qu'il apporte de transformations.
3. L'amalgame de deux institutions ne constitue qu'une réponse très partielle aux changements vécus dans l'environnement. D'une part, toute nouvelle organisation ne sera novatrice que dans la mesure où elle offrira une vision, des orientations et un agenda d'affaires qui diffèrent de ce qu'étaient ceux des institutions qui l'ont précédée. (Arrow 1974) D'autre part et en corollaire, cela suppose que les processus d'affaires internes, les manières d'aborder et de lire l'environnement et les pratiques opérationnelles répondent à ce nouvel environnement de façon tout aussi différente. En ce sens, il faudra beaucoup de temps et d'efforts afin de créer ce nouvel incubateur pour répondre aux remises en question, aux interrogations et aux changements de paradigmes qui s'opèrent. (Louart *et al.* 2003)
4. Il est important de reconnaître que ces changements ne sont qu'une réponse incomplète parce que le travail le plus important à faire demeure la création, le développement et l'adoption d'une nouvelle économie de la production documentaire en réponse aux impératifs de la nouvelle culture numérique. Ce travail ne peut se produire à l'intérieur d'une seule institution du fait qu'il concerne toute une «industrie» et même la société tout entière, car cette économie suppose une nouvelle donne quant à la sélection, à l'organisation, à l'accès et à la description de la production documentaire.

Conséquemment, on comprend que des questions fondamentales doivent être traitées et résolues, dont une des plus centrales demeure sans doute celle des droits d'auteurs et de distribution. Fondement du paradigme de la production documentaire non numérique, les droits d'auteurs sont maintenant au cœur du débat dans ce changement de paradigme. Mais aussi et surtout dans le cas qui nous intéresse ici, cette nouvelle économie du savoir et de la production documentaires requiert une réflexion authentique sur les caractéristiques des activités des professionnels de la gestion de l'information ainsi que sur les enjeux qui les touchent. La conciliation des compétences actuelles des individus avec les exigences du travail à accomplir dans le Nouveau Monde numérique est capitale pour être en mesure de répondre aux exigences de l'environnement. (Sainsaulieu 2003)

C'est donc dans ce contexte de la culture numérique, évidemment beaucoup plus vaste que la création d'une nouvelle institution (tout en bénéficiant des possibilités offertes par cette dernière), que doit germer le besoin de lancer une réflexion sur les identités professionnelles liées aux professions de la gestion de la production documentaire. Ce contexte est très complexe et difficile à cerner. Il faut reconnaître la multitude de professionnels aux assises différentes qui y travaillent, les acteurs multiples aux intérêts souvent divergents, les institutions publiques, les législations, etc. Le monde de la production documentaire est vaste et englobe autant des intérêts liés à la promotion du bien public que ceux de nature plus commerciale. Gestion de la connaissance, développements technologiques, industrie culturelle, archives, mémoire d'affaires courantes pour les affaires privées et publiques et monde du livre ne sont que quelques exemples de la richesse et de la diversité de ce secteur. Conséquemment, pour avancer dans ce questionnement, il est impératif de délimiter un certain espace. Dans cette veine, nous pouvons restreindre notre propos au monde plus immédiatement concerné par les documents publiés et non publiés tant de nature privée que publique. Au sein de cet espace, il est possible d'identifier au moins deux grands éléments de contexte comme point de départ.

D'abord, il faut reconnaître qu'il s'agit d'une question qui embrasse plusieurs sinon tous les attributs des *professions* ou, dit plus clairement, qui touche le «cœur de métier» de toutes les professions de la production documentaire : archivistes, bibliothécaires, documentalistes, etc. Il s'agit de la première dimension à considérer. Ces attributs sont multiples. (Dubar et Tripier 2003) Une profession est un corps complexe qui peut se décliner en termes d'*identité professionnelle* (marqueur d'appartenance sociale), de *classification* (à des fins de rémunération), d'*organisations de travailleurs* (à des fins syndicales ou de partage du savoir) ou de *spécialisation* (regroupement d'individus qui partagent les mêmes activités, gravitent autour du même cœur de métier). Chacun de ces attributs nécessitera à un moment ou l'autre une réflexion approfondie afin de comprendre les mécanismes de formation de ces attributs et voir ce que sont les mécanismes de transition les mieux adaptés pour pouvoir influencer l'avenir de ces professions. (Dubar 2002; Sainsaulieu 1988) Par exemple, les *identités professionnelles* sont aiguillonnées en partie par les associations professionnelles, les institutions d'enseignement et de formation et les organisations qui emploient les membres de ces professions. Il va sans dire que les nouvelles institutions comme Bibliothèque et Archives Canada sont directement interpellées par cet aspect.

Ensuite, il faut comprendre et analyser comment ce «cœur de métier» est affecté et transformé en amont par l'environnement numérique. Ceci constitue notre second élément de contexte sur lequel nous n'avons que peu d'emprise. Sur ce dernier point, il faut mentionner que la nouvelle culture numérique affecte les professionnels sur deux fronts. (Doueïhi 2007; Foray 2006) D'une part, les nouvelles technologies fournissent de nouveaux outils de travail aux professionnels de l'information. Comme pour la plupart des métiers et professions, le numérique affecte les processus de travail en permettant notamment un traitement des données plus rapide, plus volumineux ou en changeant le rapport qualitatif entre le professionnel et les données. D'autre part, la nouvelle culture numérique transforme fondamentalement le monde des savoirs et l'économie de la production documentaire : nouvelles demandes et nouvelles offres

(aspects quantitatifs) et nouvelles *formes* d'offres et de demandes (aspects qualitatifs). Ce dernier point est à notre sens celui qui est le plus important dans les transformations à venir et certainement celui qui est le moins bien compris. En effet, le réflexe que l'on observe est généralement d'essayer de transposer les méthodes développées pour traiter les documents papier au numérique. Or, et c'est là le plus grand défi et le plus grand risque pour les professions : il s'agit non seulement d'un changement de format, mais d'abord et avant tout d'un changement de culture. Par exemple, nous sommes tous devenus des auteurs et des éditeurs ou nous avons la possibilité de le devenir. Le rapport entre les professionnels de la production documentaire et leur « matière » est non seulement différent, mais le monde des utilisations et des utilisateurs en a complètement transformé les pratiques. Dans ce nouveau cadre, quel est le rôle des traditions professionnelles? Quel est celui des professions traditionnelles?

C'est de l'interaction de ces deux éléments de contexte – racines sociologiques des « cœurs de métier » et culture numérique – que les réponses devront, à notre point de vue, émerger. Ceci doit être considéré par opposition à une simple transposition, à une extension de nos pratiques actuelles à un monde numérique en devenir.

ENJEUX ET DÉTERMINANTS POUR LE CHANGEMENT

Dans cet exercice, nous voyons au moins deux enjeux. D'un côté, il faut tenter de tracer ce que seront les compétences de l'avenir. De l'autre, il faut voir comment assurer la transition des professions actuelles vers cette nouvelle configuration de compétences de manière à ce que ces professions demeurent pertinentes et puissent ainsi servir la société efficacement. Devant l'effervescence des chambardements actuels, il serait imprudent et mal venu d'essayer de définir placidement ce que pourraient être les compétences des professionnels de l'information dans l'avenir. Toutefois, nous pouvons poser certains jalons qui permettront de formuler adéquatement des problématiques modernes en lien avec la nouvelle culture numérique. Pour commencer, il nous apparaît plus crucial de tenter de comprendre ce qui sépare ou plutôt, ce qui distingue les différentes professions et ce qui forme les diverses identités professionnelles.

À cette étape, c'est ce qui a constitué la pierre angulaire de notre questionnement. Bibliothèque et Archives Canada sert ici d'incubateur à ce questionnement en favorisant l'intégration d'expertises, de collections, de services et de programmes, lesquels étaient auparavant plus autonomes et fondés dans bien des cas sur des approches disciplinaires. Ce rapprochement des techniques de travail, des approches, des outils et des questionnements a vite fait ressortir les singularités des diverses professions. Ce travail s'est d'abord fait dans un cadre orienté par un certain nombre de choix stratégiques institutionnels. Derrière ces changements internes se profilaient cinq orientations qui tentaient de refléter la nouvelle culture numérique. (Gouvernement du Canada 2006) Grosso modo, ces orientations ambitionnent d'ajuster toutes les activités de l'institution afin de les adapter aux besoins de l'environnement de l'information numérique en mettant à profit les possibilités de l'institution; de rehausser la pertinence des collections et leur accessibilité; de mettre un accent particulier sur la gestion de l'information gouvernementale; d'utiliser systématiquement des ententes de collaboration pour s'acquitter du mandat institutionnel; et de s'assurer que les résultats de la recherche et des évaluations des citoyens, des utilisateurs et des partenaires fassent partie de la prise

de décisions. Ces choix stratégiques, on l'aura compris, ont nécessité et nécessiteront un rééquilibrage incessant de l'environnement organisationnel interne. Une illustration des défis à surmonter peut être représentée par l'organisation traditionnelle du travail entre les documents privés et les documents publics.

De même, une distinction encore plus marquée existe entre les documents publiés et les documents non publiés. Cette distinction bien connue délimite souvent le travail entre le bibliothécaire et l'archiviste. Or, à l'ère numérique, la création et la diffusion de l'information tendent à échapper à cette classification du fait que les documents électroniques naissent et voyagent beaucoup plus librement. La rapidité des avancées technologiques a «démocratisé» la création, la diffusion et l'accessibilité de l'information. L'information naît, vit et meurt à une vitesse prodigieuse. La frontière opaque entre les documents publiés et les documents non publiés tend à devenir de plus en plus transparente, voire inexistante. Et avec le développement d'une approche centrée sur le citoyen, cette réalité se transpose jusque dans la prestation de services. Pour le citoyen désirant accéder à un document, peu importe les distinctions conventionnelles entre les types de documents. Il n'a qu'un seul objectif : trouver exactement ce qu'il cherche, rapidement, de la manière la plus aisée et conviviale possible. De même, l'accès de plus en plus centralisé aux collections, notamment par via Internet, contribue à rendre de plus en plus obsolètes les délimitations traditionnelles. D'ailleurs, même si les fonctions relatives à la gestion de l'information demeurent solidement ancrées dans la pratique de ces professions, l'intérêt pour le patrimoine documentaire et la demande en matière d'accessibilité qui en résulte vont croissants. En conséquence, l'accent est mis de plus en plus sur les fonctions d'accès et, surtout, de description, sans laquelle l'information ne peut être traitée et rendue disponible. Or, au sein des espaces professionnels traditionnels, la description est au centre des «cœurs de métier» et diffère suivant la nature du document.

Une approche plus horizontale du travail est aussi soutenue par les tendances actuelles dans l'organisation du travail de façon générale. La complexité croissante des défis auxquels font face les organisations nécessite une capacité à résoudre les problèmes de manière davantage transdisciplinaire. Là où les spécialisations pouvaient isolément offrir des solutions appropriées, la nature des défis d'aujourd'hui semble rendre les cloisons disciplinaires de plus en plus poreuses. De surcroît, la complexité de la situation actuelle en gestion de l'information ne manque pas d'exercer des pressions tant sur l'organisation du travail que sur les espaces professionnels, notamment ceux des bibliothécaires et des archivistes. Par exemple, les multiples recours collectifs contre les gouvernements requièrent des collaborations entre bibliothécaires, archivistes, documentalistes et technologues afin de retracer la preuve documentaire qui est de plus en plus dispersée et difficile à colliger.

Ces diverses «expériences» ou nouvelles demandes appellent deux types d'actions. D'abord, il faut fouiller davantage les identités professionnelles des professions liées à la gestion de l'information, de manière à bien appréhender leurs fondements et à en circonscrire les valeurs. Il importe ensuite d'explorer davantage les relations entre les compétences et les aptitudes des travailleurs en devenir et les nouveaux processus de travail en formation dans le but de déterminer, avec le plus de précision possible, les compétences nécessaires à l'accomplissement des activités relatives à la

gestion de l'information. Une fois cette étape franchie, il sera alors possible d'identifier les changements requis et de développer des stratégies intéressant les différentes communautés professionnelles, les universités, les syndicats et les institutions. (Dubar 2003; Sainsaulieu 1988; 2003)

Dans ce cadre, une première revue de littérature a été menée en collaboration avec l'Université de Montréal ainsi qu'une analyse des processus de travail à Bibliothèque et Archives Canada. (Grimard *et al.* 2006) Alors que la deuxième activité n'est pas encore complétée, certaines constatations peuvent être faites quant aux identités professionnelles.

CONSTATATIONS PRÉLIMINAIRES

Dans un premier temps, comme nous l'avons discutée antérieurement, la notion d'identité professionnelle représente un amalgame d'attributs acquis et reconnus qui permettent de distinguer un groupe professionnel d'un autre de manière exclusive. Elle peut se traduire entre autres par des classifications professionnelles qui tendent à en établir certains paramètres basés sur la formation, les activités réalisées, les compétences, etc. Par exemple, au gouvernement fédéral, les professionnels de la gestion de l'information ont été regroupés au sein de divers groupes, dont les HR, SI et LS⁴. Le regroupement au sein d'organisations professionnelles participe également activement à l'établissement des frontières des espaces professionnels. Quant à la spécialisation, notion à laquelle est associé le fait qu'un groupe de personnes effectuent des activités similaires, elle contribue à forger l'identité de ces communautés de pratique.

À la lumière de ce qui précède, un certain nombre de facteurs influencent la structuration de cette identité professionnelle. En ce sens, les organisations ont sans contredit un rôle prépondérant à jouer. La façon dont ces dernières perçoivent et organisent le travail des professionnels de la gestion de l'information a un impact majeur sur leurs identités professionnelles. Le fait d'établir, de maintenir ou de modifier les limites des tâches et de leurs objets, tout autant que celles des résultats escomptés contribuent à orienter la perception qu'ont les travailleurs de leur profession. De leur côté, les syndicats et les associations professionnelles, par l'adoption de certaines règles de conduite et par la normalisation des compétences, auxquelles s'ajoute la défense d'intérêts spécifiques, façonnent à leur manière plusieurs pans des identités professionnelles. En dernier lieu, les institutions de formation participent à l'édification de cette identité en établissant les curriculum de formation et en déterminant les principes qui les sous-tendent, particulièrement par l'établissement d'un corpus de connaissances commun à l'ensemble des professions de la gestion de l'information.

Ainsi, devant autant de forces d'influence, il importe de s'attarder aux attributs des identités professionnelles. D'abord, la profession elle-même reste évidemment l'un des piliers de cette identité, telle qu'elle s'articule autour de sa raison d'être et de l'énonciation de sa mission centrale. On peut également l'entrevoir en se posant la question : quelle est la valeur ajoutée de la profession au sein du corps social? Si ces professions n'existaient pas, que manquerait-il à la mosaïque sociétale? La ou les réponses à ces questions constitue le premier attribut de l'identité professionnelle. Ensuite, à la profession s'ajoute la culture professionnelle. L'ensemble des valeurs,

des croyances, des comportements, des attitudes, des codes de conduite tacites et de l'éthique collectivement partagés forgent une autre propriété fondamentale des identités professionnelles par l'établissement de « savoir être » et de « savoir agir » communs. Finalement, dans une perspective davantage symbolique, l'image, c'est-à-dire la représentation projetée et perçue tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la profession, entre aussi dans la donne, puisqu'elle est intégrée dans l'identité que les professionnels portent.

Cela dit, à partir de ces trois facteurs, il a été possible d'établir certaines distinctions et similitudes entre les identités professionnelles des bibliothécaires et des archivistes sur la base de ces attributs, telles que présentées de manière synthétique et préliminaire dans le tableau 1. Ces constatations sont effectuées sur la base d'une revue de la littérature francophone et anglo-saxonne⁵. Bien que ne prétendant pas à l'exhaustivité, l'information présentée propose des pistes de réflexion dans le but de contribuer à une meilleure compréhension du phénomène et des défis qui l'accompagnent.

Tableau 1

Identités professionnelles des bibliothécaires et des archivistes			
	Profession	Culture	Image
Distinctions	<p>Bibliothécaires Accent sur les items</p> <p>Archivistes Accent sur les fonds</p>	<p>Bibliothécaires Centrée sur l'utilisateur</p> <p>Archivistes Centrée sur l'indépendance professionnelle</p>	<p>Bibliothécaires Érudits, organisateurs de l'information et communicateurs soucieux</p> <p>Archivistes Professionnels cohérents, socialement utiles et efficaces</p>
Similitudes	Constituer, gérer et diffuser de l'information	Professionnalisme	Gardiens du patrimoine documentaire

Ce premier tour d'horizon, fort incomplet tant sur le plan des professions retenues que par rapport aux paramètres étudiés, permet de faire une première lecture des similitudes et des singularités entre deux professions qui sont au cœur de la gestion de la production documentaire.

CONCLUSION

Les possibilités technologiques, la gestion des droits, les nouvelles demandes des utilisateurs, les nouvelles formes de ces demandes, les nouveaux rôles que jouent ceux qui, hier, étaient davantage « passifs », l'accès et les aspects relatifs à la vie privée et la profonde transformation culturelle issue du monde numérique ne sont que quelques exemples où les professions liées à la gestion de l'information ont non seulement des intérêts communs, mais partagent des espaces professionnels convergents. Ce sont de nouveaux lieux qui verront naître de nouvelles compétences et de nouveaux paradigmes. Mais quelles seront les répercussions sur les professions telles que nous les connaissons?

Il apparaît de plus en plus clairement que des ajustements significatifs sont requis pour maintenir la pertinence de ces professions qui sont essentielles au fonctionnement de nos sociétés. La tâche est très délicate parce qu'elle touche directement aux identités professionnelles. Comme nous l'avons montré, même s'il y a des similitudes entre certaines de ces professions, il y a aussi des singularités. Comment aborder une meilleure intégration des atouts que présentent chacune de ces professions? Quelles professions devraient faire partie de ce débat? D'où devraient provenir les indications visant à baliser l'avenir de ces professions? Une profession ne peut être que le résultat d'un effet d'une mode. Il y a une épistémologie qui appuie généralement l'articulation du travail professionnel.

Afin de répondre aux impératifs issus des transformations sociales que l'on connaît, il faut poursuivre notre réflexion à trois niveaux. Premièrement, il faut continuer de décortiquer les changements qui s'opèrent actuellement dans la société et qui affectent l'ensemble des acteurs de la production documentaire. Ceci afin de bien comprendre les changements qui affecteront les manières de faire des sociétés et des utilisateurs. Les rôles de la bibliothéconomie, de la technologie et de l'archivistique ne sont nullement remis en question ici. Ce sont la manière de jouer ces rôles et leur pertinence dans ce nouvel environnement qui appellent ce questionnement. Deuxièmement, nous devons continuer à approfondir les constituantes des professions afin de permettre leur transformation de façon appropriée. Troisièmement, la recherche d'expérience et d'expérimentation de nouvelles approches davantage transdisciplinaires doit être privilégiée afin de tester de nouvelles réponses aux situations auxquelles nous sommes confrontés. L'histoire montre bien comment la transgression des frontières usuelles aura permis de faire avancer la pensée et développer les idées pour mieux répondre aux besoins de la société. (Lapierre 2004) Quatrièmement, il faut poursuivre notre travail de documentation et d'évaluation des méthodes de travail couramment employées afin d'en faire ressortir les modifications en marge des identités professionnelles qui sont souvent indicatrices des tendances à venir.

Notre capacité à détecter et à s'arrimer sur les «possibles», dans le respect de la *raison d'être* fondamentale des professions de la gestion de l'information sera un des facteurs de succès dans l'adaptation des professions à la nouvelle donne de la culture numérique.

Daniel J. Caron, PhD Sous-ministre adjoint principal
Secteur de la gestion intégrée et des documents
gouvernementaux
Bibliothèque et Archives Canada

NOTES

1. Une version de cette réflexion et de ces constatations préliminaires avait fait l'objet d'une série de présentations aux congrès annuels de l'*Association des archivistes du Québec* à Sainte-Adèle en juin 2007, à la *Canadian Library Association* à Terre-Neuve en juin 2007 et à l'*Association of Canadian Archivists* en juin 2007.
2. Daniel J. Caron, économiste et docteur en sciences humaines, est sous-ministre adjoint principal à Bibliothèque et Archives Canada et professeur associé à l'École nationale d'administration publique.
3. Dans son roman *Le peintre de batailles*, Perez-Reverte construit la plus éloquente métaphore qu'il puisse être de la tension et des liens qui existent entre la production documentaire (ici sous la forme de documents photographiques) et la protection des renseignements personnels. Les conséquences de ces liens sont décrites à leur paroxysme.
4. HR signifie *Historical Researcher*, SI signifie *Statistical Support* et LS signifie *Library Sciences*.
5. Jacques Grimard et al. *Enjeux et caractéristiques des activités et compétences des groupes HR, LS et SI dans trois secteurs opérationnels de Bibliothèque et Archives Canada*. Rapport sur les identités professionnelles des bibliothécaires et des archivistes, 2006.

BIBLIOGRAPHIE

- ARROW, Kenneth J. 1974. *The Limits of Organization*. New York, W.W.Norton & Co.
- ATTALI, Jacques. 2006. *Une brève histoire de l'avenir*. Paris, Fayard.
- BERGERON, Gérard. 1990. *Petit Traité de l'État*. Paris, Presses Universitaires de France.
- BRIAN, Éric. 1994. *La mesure de l'État : administrateurs et géomètres au XVIII^e siècle*. Paris, Albin Michel.
- CARON, Daniel J. et Terry D. HUNT. 2006. The Proper Use of Transparency Instruments. *Optimum Online*. 36,3 : 22 p.
- CASTELLS, Manuel. 1998. *La société en réseau : l'ère de l'information*, Tome 1. Paris, Fayard.
- DOUEIHI, Milad. 2007. *La grande conversion numérique*. Paris, Seuil.
- DUBAR, Claude. 2002. *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. 3^e éd. Paris, Armand Colin.
- DUBAR, Claude et Pierre TRIPIER. 2003. *Sociologie des professions*. Coll. «U». Paris, Armand Colin.
- DUBAR, Claude. 2003. Transformation des identités professionnelles et reconversions industrielles. In *Encyclopédie des ressources humaines*, sous la dir. de José Allouche. Paris, Vuibert : 672-685.
- FORAY, Dominique. 2006. *The Economics of Knowledge*, Cambridge, MIT Press.
- FOUCAULT, Michel. 1969. *L'archéologie du savoir*, Éditions Gallimard.
- GOLDENBERG-HARD, Diane. 2008. *Enhancing Graduate Education : A Fresh Look at Library Engagement*, Washington, D.C. American Research Library, 256.

- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2004a. Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada, c. 11. In *Site du ministère de la Justice Canada*. [En ligne]. <http://lois.justice.gc.ca/fr/L-7.7/index.html>.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2004b. Orientations pour le changement. In *Site de Bibliothèque et Archives Canada*. [En ligne]. <http://www.collectionscanada.gc.ca/a-notre-sujet/016/index-f.html>.
- GOUVERNEMENT DU CANADA. 2006. Rapport sur les plans et priorités. In *Site du Secrétariat du Conseil du trésor du Canada*. [En ligne]. http://www.tbs-sct.gc.ca/rpp/0708/LAC-BAC/lac-bac01_f.asp#c.
- GRIMARD, Jacques et al. 2006. *Enjeux et caractéristiques des activités et compétences des groupes HR, LS et SI dans trois secteurs opérationnels de Bibliothèque et Archives Canada*. Rapport sur les identités professionnelles des bibliothécaires et des archivistes, Montréal.
- LAPIERRE, Nicole. 2004. *Pensons ailleurs*. Paris, Stock.
- LOUART, Pierre et al. 2003. Le changement organisationnel. In *Encyclopédie des ressources humaines, sous la dir. de José Allouche*, Paris, Vuibert : 156-171.
- PEREZ-REVERTE, Arturo. 2007. *Le peintre de batailles*. Seuil.
- PIOTET, Françoise et Renaud SAINSAULIEU. 1994. *Méthodes pour une sociologie de l'entreprise*. Paris. Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques et Agence Nationale pour l'avancement des conditions de travail.
- ROUSSEAU, Jean-Yves, COUTURE, Carol et al. 1994. *Les fondements de la discipline archivistique*. Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- SAINSAULIEU, Renaud. 1988. *L'identité au travail*. Paris, Presses de Sciences Po.
- SAINSAULIEU, Renaud. 2003. L'identité au travail, In *Encyclopédie des ressources humaines, sous la dir. de José Allouche*, Paris, Vuibert : 686-692.
- TAPSCOTT, Don et Anthony D. WILLIAMS. 2006. *Wikinomics : How Mass Collaboration Changes Everything*, Portfolio.